

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 6 février, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 31 janvier 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 31 janvier 2023.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÈTRE, Valérie DESQUESNE, Marie-Danielle DUPONT, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nadine LECHATTELLIER, Nathalie LENEVEU, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, David OLIVIER, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT.

Ont donné pouvoir :

Florence DUQUESNE à Brigitte LAIR
Patrick FENOUIL à Pascal DALIGAULT
Najat LEMERAY à Isabelle LEPESTEUR

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20230206-23_05242-DE
Date de télétransmission : 16/02/2023
Date de réception préfecture : 16/02/2023

Absents excusés : /

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 5-1
- en exercice : 29	- pour : 29	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 26	- contre : 0	
- votants : 29	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 12 décembre 2022 a été adopté à l'unanimité		

DÉL.2023-001 - Installation de nouveaux conseillers municipaux

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-4 ;

Vu le Code électoral, notamment l'article 270 ;

Considérant que Monsieur Godwill BABALAO a présenté sa démission de ses fonctions de conseiller municipal par courrier en date du 29 décembre 2022,

Considérant que Madame Angélique MOUROCCQ et Monsieur Patrice MECHE ont présenté leur démission de leurs fonctions de maires délégués, d'adjoints et de conseillers municipaux, acceptée par courrier en date du 23 janvier 2023 par Madame la sous-Préfète,

Considérant que conformément à l'article 270 du Code électoral, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit,

Considérant que le candidat venant sur la liste « Agir autrement pour Condé » immédiatement après le dernier élu, Monsieur David OLIVIER a fait part de sa décision de siéger au sein du conseil municipal en remplacement de Monsieur Godwill BABALAO,

Considérant que le candidat venant sur la liste « Unis et innovants pour Condé-en-Normandie » immédiatement après le dernier élu, Madame Nathalie LENEVEU a fait part de sa décision de siéger au sein du conseil municipal en remplacement de Monsieur Patrice MECHE,

Considérant que le candidat venant sur la liste « Unis et innovants pour Condé-en-Normandie » immédiatement après le dernier élu, Monsieur Anatole RAHAIN a fait part de sa décision de ne pas siéger au sein du conseil municipal et que l'élu suivante Madame Marie-Danielle DUPONT a, quant à elle, fait part de sa décision de siéger au sein du conseil municipal en remplacement de Madame Angélique MOUROCCQ,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **PREND ACTE** de l'installation de Monsieur David OLIVIER en qualité de conseiller municipal,
- **PREND ACTE** de l'installation de Madame Nathalie LENEVEU en qualité de conseillère municipale,

- **PREND ACTE** de l'installation de Madame Marie-Danielle DUPONT en qualité de conseillère municipale,
- **PREND ACTE** de la modification du tableau du conseil municipal,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 6 février 2023

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

